

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES
Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du mercredi 20 octobre 2021
Visioconférence TEAMS

Présences :

Jean-Luc Bonnaud (Histoire)
David Décarie (Études françaises)
Pierre-Marcel Desjardins (HÉP)
Julie Forgues (Arts visuels)
Thomas Hodd (Anglais)
Émilie Grace Lavoie (rep. unité II)
Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)
Guillaume Lépine (Rep. prof., Arts)
Ève Léger (Rep. étud., Sc. soc.)
Gervais Mbarga (Info.-comm.)

Denise Merkle (Traduction et langues)
Marie-Andrée Pelland (Sociologie et criminologie)
Monique Richard (Musique)
Marie-Noëlle Ryan (Philosophie)
Arnaud Scaillerez (Rep. prof., Sc. Soc.)
Lise Savoie (Travail social)
Katia Talbot (Art dramatique)
Jean-François Thibault (Doyen)
Dominique Thomassin (Secteur langue et secrétaire)
Guy Vincent (Histoire et géographie)

Le doyen souhaite la bienvenue à Denis Boucher, directeur du recrutement étudiant, et à Michelle Nowlan, agente de recrutement à la FESR. Il rappelle que le recrutement et la rétention ont fait l'objet de discussions lors d'un dernier Conseil de faculté et qu'il avait demandé aux unités de recenser leurs bonnes pratiques. Il explique aussi que l'un des défis de la FASS reste la rétention. Le doyen précise également que le recrutement et la rétention sont l'affaire de toutes et tous et non pas uniquement des personnes dont c'est la tâche principale.

Denis Boucher présente le nombre d'inscriptions à l'Université de Moncton pour la rentrée 2021. Il indique entre autres que le nombre d'étudiantes et d'étudiants provenant des écoles secondaires de la province a diminué, probablement en raison de la pandémie et de la difficulté d'aller rencontrer les élèves dans les écoles.

Il présente les actions possibles pour le recrutement. D'une part, si les activités sur les plateformes comme Teams et Zoom attirent peu, les médias sociaux peuvent par contre constituer un bon outil de promotion. Il s'agit cependant d'un travail de suivi qui est colossal et, par conséquent, difficile à mettre sur pied dans une unité ou même une faculté. Les agents de recrutement sont très présents sur les médias sociaux, mais ils doivent y consacrer énormément de temps. Le Bureau du recrutement étudiant pourrait offrir au besoin un appui pour l'utilisation des médias sociaux, mais pas pour le développement du contenu. D'autre part, les brochures à distribuer aux conseillères et conseillers en orientation, aux parents ainsi qu'aux élèves présentent aussi des avantages. Le Bureau du recrutement étudiant peut participer à la conception d'une brochure et à la prise des photos, mais c'est la Faculté qui paie l'impression. Par contre, il ne serait pas possible d'aider à l'élaboration de plus d'une brochure cette année.

Denis Boucher souligne également que le personnel de l'orientation a presque triplé dans les écoles. Son bureau reçoit donc plus de demandes et de questions et souhaite organiser des activités avec ce personnel pour mieux faire connaître les programmes offerts à l'Université de Moncton.

Michelle Nowlan présente les outils de recrutement qu'elle utilise dans le cadre de ses fonctions, dont les programmes de bourses des grands conseils. Elle encourage d'ailleurs les unités à l'inviter à faire des présentations aux étudiantes et étudiants sur les bourses offertes, puisqu'il s'agit d'un incitatif financier important pour la poursuite des études supérieures.

Les stages de recherche comme Mitacs Globalink constituent aussi un bon outil de recrutement puisqu'après un tel stage, les étudiantes et étudiants peuvent s'inscrire à un programme d'études supérieures et recevoir une bourse. Des courriels sont envoyés régulièrement à ce sujet.

Elle ajoute que la FESR est présente sur les médias sociaux pour faire la promotion de ses programmes d'études et qu'il s'agit d'une avenue à explorer davantage. Finalement, tous les événements de promotion de la recherche, comme le Colloque des jeunes chercheuses et chercheurs et Ma thèse en 180 secondes, donnent le goût de la recherche aux étudiantes et étudiants et peuvent les encourager à poursuivre leurs études au 2^e et au 3^e cycle.

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 20 octobre 2021

Le doyen demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour. Deux ajouts sont proposés au point Informations : Budget de la bibliothèque et Demande d'information sur la liberté académique.

Le doyen rappelle que, comme pour les dernières réunions du Conseil de faculté, les votes se dérouleront par consensus, c'est-à-dire qu'une proposition sera adoptée si personne ne manifeste son désaccord.

David Décarie propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est adoptée par consensus.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 septembre 2021

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Guillaume Lépine propose l'adoption du procès-verbal. La proposition est adoptée par consensus.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 22 septembre 2021

Point 3 :

5.1.1 : La modification des cours HIST6002 et HIST6020 a été approuvée lors de la dernière réunion du Comité des programmes. Elle entrera donc en vigueur en juillet prochain.

5.2.1 : Le plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs pour l'évaluation des programmes en administration publique et en gestion des services de santé a reçu une réaction positive de la FESR et a été transmis au VRER.

Point 7 : Les bonnes pratiques des unités en matière de recrutement et de rétention constitueront un point à l'ordre du jour du Conseil de faculté de novembre prochain.

Point 8.5 : Le doyen a discuté de l'atelier sur la santé mentale avec le VRER ainsi que le Conseil consultatif du rectorat et des démarches seront entreprises auprès de la Formation continue pour qu'il soit offert au corps professoral. Des informations seront ultérieurement envoyées à ce sujet.

4. Affaires étudiantes

Ève Léger explique que la délégation pour les Jeux de la science politique est maintenant constituée et que les membres se préparent en ce moment en vue des différentes épreuves.

Elle ajoute que le Conseil étudiant des arts reçoit actuellement des candidatures pour les postes offerts, mais que peu de personnes intéressées se sont manifestées jusqu'à maintenant. Le doyen suggère encore une fois d'explorer la possibilité de n'avoir qu'un seul conseil étudiant pour toute la faculté et offre son soutien dans ce dossier.

5. Création / modification / évaluation de programmes / cours

5.1 École de travail social

5.1.1. Modification des EQE des cours de travail social [Annexe 1]

Lise Savoie indique que les programmes de travail social ont changé dans les dernières années et qu'en raison de la création et de l'abolition de certains cours, les EQE ont été révisés.

Lise Savoie propose la modification des EQE des cours de travail social. La proposition est adoptée par consensus.

6. Suivis : RDD / RVD / Sénat / Comité des programmes

6.1 RDD et RVD

Rien à signaler.

6.2 Sénat et Comité des programmes

Une rencontre du Sénat académique se tiendra ce mois-ci, mais la FASS n'a exceptionnellement aucun dossier à présenter.

Les modifications des cours HIST6002 et HIST6020 ont été adoptées à la dernière rencontre du Comité des programmes.

7. Demandes d'années sabbatiques : Rapport du Comité facultaire des congés

Le doyen explique que le Comité facultaire des congés, composé de Stéphanie Collin, Julie Forgues, Mario Paris, Marie-Andrée Pelland, Cynthia Potvin et lui-même, s'est réuni le 18 octobre dernier pour évaluer cinq demandes d'années sabbatiques.

Les rapports du comité peuvent habituellement être consultés au décanat. Or, dans la situation actuelle et pour des raisons de confidentialité, ces documents n'ont pas été transmis aux membres par courriel. Les cinq demandes, soit celles de Laurence Arrighi (type A), Penelopia Iancu (type A), Gregory Kennedy (type A), Chantal Bourassa (type B) et Jean Morency (type C) ont toutes été jugées satisfaisantes, détaillées et d'excellente qualité. Les rapports des assemblées départementales étaient aussi bien circonstanciés.

Le doyen propose, au nom du Comité facultaire des congés, l'adoption des demandes d'années sabbatiques. La proposition est adoptée par consensus.

8. Demandes d'exemptions : Examens finaux [Annexe 2]

Le vice-doyen présente les cinq demandes d'exemptions pour les cours FLSA1500, FRAN1500, ICOM3101, LING4200, MULT3000.

Il précise qu'une telle demande ne doit pas être soumise si un travail est remis pendant la semaine d'examens.

Le vice-doyen propose l'adoption des demandes d'exemptions. La proposition est adoptée par consensus.

9. Informations

9.1 Gestion des absences dans les cours

Le vice-doyen explique que les absences peuvent être plus nombreuses ce semestre et qu'il peut être difficile de s'assurer qu'elles sont bien liées à la COVID-19 puisqu'on ne peut exiger de preuve médicale. Par contre, si les absences se multiplient sans raison, il est toujours possible de remplir le formulaire d'assiduité.

9.2 Horaire de cours et cours à distance

Le vice-doyen indique que l'horaire des cours de l'hiver 2022 a été préparé et que 19 cours de la Faculté devront être offerts à distance en raison du manque de locaux, dont quelques cours de maîtrise, des cours FRAN et ANGL ainsi que certains cours offerts à de très grands groupes.

9.3 La Nuit des idées à la FASS

Arnaud Scaillerez présente une initiative de l'Institut français et de l'ambassade de France, soit une Nuit des idées, en janvier prochain, organisée sous le thème « Construire ensemble et (re)construire ensemble ».

Il explique qu'un appel sera lancé prochainement pour la planification de cette activité qui unirait un volet artistique et un volet sciences sociales. Des étudiantes et étudiants artistes pourront proposer des créations et des membres de la communauté étudiante et du corps professoral pourront offrir des conférences. L'évènement se tiendra au musée Resurgo en début de soirée, pour se déplacer par la suite sur le campus.

Un courriel fournissant plus de détails sera envoyé prochainement.

9.4 Budget de la bibliothèque

Le vice-doyen rappelle qu'il a envoyé par courriel le montant non dépensé de la FASS pour l'achat de livres. Il invite les collègues à proposer des livres pour la bibliothèque Champlain puisqu'il reste un montant d'argent considérable à dépenser d'ici le 17 décembre prochain.

9.5 Demande d'information sur la liberté académique

Jean-Luc Bonnaud demande si des discussions ont été entamées sur la liberté universitaire et plus particulièrement sur l'emploi des mots tabous.

Le doyen indique que ce dossier n'a pas fait l'objet de discussions depuis l'an dernier. Il relancera la question à la RDD et au Comité consultatif du rectorat.

Une membre suggère d'apporter ce point à la réunion qui précède la rencontre du Sénat académique.

10. Autres points

10.1 Chaires de recherche du Canada

Le doyen rappelle qu'il avait attiré l'attention des membres du conseil au printemps dernier à l'effet que des chaires de recherche se libèreront d'ici 3 ou 4 ans à l'Université. Il réitère son invitation aux unités de réfléchir à des projets potentiels et à venir les présenter au décanat de manière à ce que nous soyons prêts.

L'objectif serait que la FASS ait un projet à présenter dès qu'une chaire sera libre et que la faculté puisse au moins en présenter un. Il rappelle que la question de l'équité et de l'inclusion sera tenue en compte dans l'étude des dossiers.

11. Clôture de la séance

Lise Savoie propose la levée de la séance à 15 h 19.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JF' or 'JF.' with a stylized flourish.

Jean-François Thibault

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. LeBlanc' with a long horizontal line extending to the right.

Matthieu LeBlanc